



MENNECEY

Informations

Attention à vos ordures ménagères

Chère Menneçoise,
Cher Menneçois,

La Communauté de Communes du Val d'Essonne (CCVE), présidé par Monsieur IMBERT, Conseiller Général et élu de Ballancourt, vient de prendre **une décision qui risque d'être lourde de conséquences pour vos portefeuilles si vous n'y prenez pas garde.**

En effet, la **CCVE a décidé de remplacer la TEOM** (taxe d'enlèvement des Ordures Ménagères) **par la REOMi** (redevance d'enlèvement d'Ordures Ménagères incitative).

La TEOM était fixée en fonction de la valeur locative de votre logement et payée avec la Taxe Foncière.

La REOMi vous fera payer en fonction de votre consommation (une partie fixe et une partie variable à la levée du bac).

La tarification proposée ayant semblé aberrante aux élus de Mennecey, nous avons voté contre lors du Conseil Communautaire du 19 octobre 2010.

Le poids des communes rurales de cette intercommunalité qui sont sur-représentées au Conseil Communautaire par rapport à leur population, a fait que les communes les plus importantes comme Mennecey ou Itteville ce sont vu imposé une tarification qui pourrait léser leurs habitants.

Ce qui va changer :

Concernant les déchets verts :

Dorénavant les fagots ne seront plus ramassés et les sacs vendus par la CCVE le seront 1,50€ l'unité !!!

A noter qu'initialement la CCVE souhaitait un prix de vente de 2,60€ et que nous avons réussi à faire baisser ce prix !!!

Concernant les encombrants :

Dorénavant chaque passage des encombrants sera facturé 10€ pour les particuliers.

Concernant le bac vert et le bac orange :

Une facture forfaitaire allant de 83€ pour un bac de 120 litres à 149€ pour un bac de 240 litres sera appliquée.

S'y ajoutera une facturation allant de 2,10€ à 3,80€ à chaque ramassage du bac vert.

S'y ajoutera une facturation allant de 1,10€ à 2€ à chaque ramassage du bac orange.

Si vous ne voulez pas voir votre facture d'Ordures Ménagères exploser, il est impératif que pour le 1^{er} janvier vous puissiez envisager les solutions suivantes :

- ▶ **Transport d'une partie de vos déchets verts et encombrants** aux déchetteries de Vert le Grand et Ballancourt (accès gratuit).
- ▶ **Installation de composteurs** afin de réduire vos quantités de déchets verts.
- ▶ **Sortie de vos bacs d'ordures ménagères** uniquement lorsqu'ils sont pleins.

J'ai hélas bien conscience des désagréments et du coût financier que ces décisions font peser sur les Menneçois et je déplore que la CCVE ait choisi délibérément d'ignorer les souhaits des communes de Mennecey et Itteville qui représentent pourtant plus de 40% de la population de la CCVE.

Afin de nous permettre de relayer avec encore plus de force vos préoccupations sur ces questions, nous vous remercions, si vous le jugez utile, d'**écrire votre refus de ces tarifs** au :

Président de la CCVE

8 rue de la Poste - BP63 - 91540 Mennecey
E-mail : ccve@ccvalessonne.com

et à son **Vice-Président en charge des Ordures Ménagères, Monsieur LEVILLY**

Maire de Saint Vrain - 13 rue des Noblets - 91770 Saint-Vrain
E-mail : mairie@saint-vrain91.fr

en m'adressant copie de vos courriers en Mairie de Mennecey ou par e-mail : xavier.dugoin@mennecey.fr

Restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Chère Menneçoise, Cher Menneçois, l'expression de mes sentiments dévoués.

Xavier DUGOIN
Maire de Mennecey